



La lettre d'information de la CFR aux Associations (parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

L'actualité présente nous apprend que notre corps social n'est pas la préoccupation première des propositions entendues et échangées dans les débats qui s'organisent pour la préparation des élections qui se dérouleront au cours du second trimestre. Malheureusement, même si cela peut être considéré comme salutaire, le constat dressé dans quelques établissements accueillant des personnes âgées vient, somme toute, utilement rappeler, voire confirmer que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour véhiculer nos revendications. La CFR et ses Fédérations s'y emploient de façon permanente ainsi que le justifient les travaux relatés dans ce numéro réalisés dans les commissions toujours régulièrement mobilisées.

Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger

Réunion du Bureau du 24 janvier 2022

Actualités : L'État participera au financement partiel de la cotisation à la complémentaire santé des fonctionnaires à hauteur de 15€/mois dans un premier temps. La retraite ne semble pas être un thème prioritaire pour la campagne Présidentielle ; dans les sondages, elle arrive seulement en avant dernière position. La suppression - évoquée - de la cotisation employeurs pour la retraite des agents d'assurances représentant 30 % entraînerait un important déséquilibre du régime.

Élection Présidentielle 2022 : Le texte de la lettre de revendications qui sera adressée aux candidats a été présenté au Bureau qui y a apporté quelques modifications. La diffusion deviendra effective après validation définitive par le Bureau et lorsque les candidatures auront été validées par le Conseil Constitutionnel.

Comité de pilotage Mutualia : La hausse des cotisations de 2% pour 2022 est confirmée et déjà mise en application.

C.E.S.E. : La CFR, intégrée au groupe « Familles », permet au Président P. Erbs de participer à la commission Action sociale, Santé et Environnement et à la commission Citoyenne avec des réunions hebdomadaires et une Assemblée plénière du CESE par quinzaine. Les travaux portent sur les droits de femmes, sur le renforcement de la participation dans les instances démocratiques et sur les métiers en tension, notamment dans le médico-social ou les métiers sont difficiles et mal payés.

Intervention sur l'Europe : M. Riquier a présenté le fonctionnement des Institutions qui gèrent l'Union Européenne.

Divers : Le sujet de la fracture numérique, qui ne touche pas seulement les seniors, doit être prise en compte dès lors que 30 % la population n'est pas ou mal informatisée. Le Bureau prend la décision d'inclure ce problème dans la lettre aux candidats à l'élection Présidentielle et d'interpeller la défenseure des droits afin que des solutions alternatives au numérique soient mises en œuvre. L'achat d'un ordinateur est décidé pour assurer la bonne gestion des activités des Délégués CFR.

Commission « Retraite » - 24 janvier 2022

L'ordre du jour a été essentiellement consacré aux déclarations du Président de la République en prévision de la préparation des questions et messages que nous enverrons à tous les candidats officiellement déclarés à l'élection Présidentielle :

- les sondages laissent apparaître que la réforme des retraites n'est pas une préoccupation première des Français,
- le schéma de retraite universelle n'est pas à écarter ; il doit rester privilégié vs les 3 grands régimes suggérés,
- nous maintiendrons nos positions actuelles sur la réversion et la situation des femmes,
- le recul de l'âge de départ et l'indexation des pensions restent des sujets majeurs dans la conduite de nos actions :
 - 1 – l'âge effectif de sortie du marché du travail est le second le plus bas de l'OCDE, ce qui nuit à la croissance ; 66 % des pays de l'OCDE ont adopté des mécanismes d'ajustement automatique en fonction des évolutions démographique, économique et financière,
 - 2 – le pouvoir d'achat des retraités : la perte constatée est de 19 % vs l'indice des prix alors que les salaires ont progressé de 15 % depuis 1993 pour l'ensemble ; doit-on revenir à une indexation sur les salaires ? La question reste posée.

Commission « Autonomie » - 28 janvier 2022

Un point est fait sur l'actualité de la CNSA, puis la représentation des personnes âgées dans le secteur médico-social a fait l'objet de note très détaillée sur le constat et l'analyse de la situation, les enjeux importants liés à cette représentation ; cinq propositions sont alors dégagées :

- 1 – Nécessité d'une doctrine partagée entre les acteurs,
- 2 – Représentation des personnes à étendre à l'ensemble des services des établissements concernés,
- 3 – Évolution des missions, composition et fonctionnement du CVS pour l'ouvrir davantage sur son environnement,
- 4 – Promotion de la citoyenneté et déploiement d'une représentation associative renouvelée,
- 5 – Représentation des personnes au niveau des territoires.

Commission « Emploi des Seniors » - 31 janvier 2022

Avec le rappel des décisions prises d'impliquer les Délégués CFR, deux sujets sont retenus : l'accompagnement des seniors chômeurs et la formation des seniors. Dans un premier temps, seul l'accompagnement a été abordé avec la recherche de pistes concrètes d'action et de bonnes pratiques par la consultation des sites des régions et la prise de contacts avec des associations traitant de ce sujet. Des contacts avec les associations ont eu lieu en ce début d'année, d'autres vont suivre, sachant que le constat est fait que peu de choses sont mises en place concernant le retour à l'emploi. La décision est prise de préparer un projet de lettre qui sera adressée au Directeur Général de Pôle Emploi.